

Règlement-redevance sur l'occupation du parking souterrain "parking Fort Rouge" de la rue Perdue

Le 25 juin 2018, le Conseil communal a approuvé le [règlement-redevance relatif au stationnement dans le parking souterrain sis rue Perdue à Tournai dénommé "Parking Fort Rouge"](#) (pdf).

Nous vous invitons aussi à consulter notre rubrique [Parking et stationnement](#).